

FCC BIAT- CREDIMMO 1

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2014

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 12 avril 2012, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états financiers présentent :

- Un total bilan de.....	8 671 936,474 TND
- Un solde de Liquidation de l'exercice de.....	100 914,352 TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'évolution des notations des parts effectuée par l'agence de notation financière Moody's.

Notation des parts	Notation initiale	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	A2.tn	A2.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	Baa2.tn	Baa2.tn

Autre Point

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exposée, nous attirons votre attention sur le fait que l'agence de notation « Moody's » a dégradé les notations de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) en tant que dépositaire et recouvreur à Ba3/NP. De ce fait, les stipulations du prospectus et de la convention de cession et de gestion relatives au remplacement du dépositaire et du recouvreur devraient être observées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2014.

Tunis, le 20 mai 2015
Le Commissaire Aux Comptes
M. Mahmoud ZAHAF

BILAN

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Créances Nées	A-1	6 268 105,200	8 431 058,470
Créances Titrisées		6 234 358,050	8 407 978 ,390
Créances Titrisées Douteuses en Principal		338 618,907	307 943,969
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		19 383,073	14 462,066
Provisions sur créances		(324 254,830)	(299 325,955)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 182 462,497	2 066 714,043
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	220 275,348	260 656,596
Disponibilités	A-4	1 093,429	1 126,127
TOTAL DES ACTIFS		8 671 936,474	10 759 555,236
PASSIF	NOTE	31/12/2014	31/12/2013
Solde de liquidation cumulé de l'exercice	L-1	911 106,172	810 191,820
Solde de liquidation de départ		810 191,820	707 714,465
Variation du Solde de liquidation		100 914,352	102 477,355
Parts Emises	L-2	6 713 567,045	8 903 311,744
Parts Prioritaires P1		0,000	0,000
Parts Prioritaires P2		4 111 750,000	5 833 040,000
Parts Spécifiques S		1 027 937,500	1 458 260,000
Part Résiduelle		1 518 711,211	1 518 711,211
Intérêts courus		55 168,334	93 300,533
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	1 000 374,224
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	46 889,033	45 677,448
TOTAL DES PASSIFS		8 671 936,474	10 759 555,236

Solde de liquidation

	Note	31/12/2014	31/12/2013
Opérations sur créances titrisées	S-1	544 407,162	665 068,523
Revenus nets des créances		566 980,833	714 426,517
Pénalité de retard / impayées		2 355,204	3 950,851
Dotation aux provisions nettes		(24 928,875)	(53 308,845)
Opérations sur parts émises	S-2	(475 689,081)	(572 981,066)
Intérêts / parts		(475 689,081)	(572 981,066)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	130 431,064	130 826,871
Produits net sur placement		130 431,064	130 826,871
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(98 234,793)	(120 436,973)
Charges de gestion du FCC		(97 832,230)	(120 206,580)
Autres charges d'exploitation		(402,563)	(230,393)
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Opérations exceptionnelles		0,000	0,000
SOLDE DE LIQUIDATION DE L'EXERCICE		100 914,352	102 477,355

Etat de Flux de Trésorerie

	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie net provenant des créances	2 752 660,806	3 049 314,392
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal Perçue sur créances	2 157 790,794	2 311 375,128
Intérêts perçue sur créances	612 305,741	722 331,754
Variation avance technique	(17 435,729)	15 607,510
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(2 562 662,024)	(2 872 314,260)
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	(2 151 612,500)	(2 415 937,500)
Intérêt versés aux parts	(411 049,524)	(456 376,760)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	11 349,065	56 901,083
Acquisition de valeur mobilière	(2 872 753,156)	(3 369 210,019)
Cession de valeur mobilière	2 884 102,221	3 426 111,102
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(201 380,545)	(234 172,118)
Frais de gestion bancaires	(173,744)	(65,945)
Frais de gestion	(85 710,164)	(105 147,935)
Etat retenue à la source versée	(115 496,637)	(128 958,238)
Opérations sur Fonds de garantie	0,000	0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	(32,698)	(270,903)
Trésorerie début d'exercice	1 126,127	1 397,030
Trésorerie de fin d'exercice	1 093,429	1 126,127

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT » dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet, le **FCC BIAT-CREDIMMO 1** a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées.

Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1– Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " **Dépôts de garantie** ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1- Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2014, détaillée comme suit :

Créances Nées	6 268 105,200
Créances Titrisées	6 234 358,050
Créances Titrisées Douteuses en Principal	338 618,907
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	19 383,073
Provisions sur créances	(324 254,830)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à **338 618,907** dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de **321 710,921** dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui s'élève à **19 383,073** dinars, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de **13 274,937** dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

Relation	Mois de déchéance	CRD	Effets en principal	Effets en intérêts
1 ^{er} cas	31-juil.-08	6 736,738	3 709,843	542,594
2 ^{ème} cas	31-août-08	22 783,925	1 109,757	0,000
3 ^{ème} cas	30-sept.-08	11 695,801	1 901,580	0,000
4 ^{ème} cas	30-nov.-08	6 345,096	1 713,911	500,089
5 ^{ème} cas	30-juin-09	10 399,053	4 231,214	871,786
6 ^{ème} cas	31-août-09	822,010	0,000	0,000
7 ^{ème} cas	30-sept.-09	3 034,391	0,000	0,000
8 ^{ème} cas	31-juil.-10	0,000	3 276,189	3,903
9 ^{ème} cas	31-juil.-11	42 313,258	3 451,777	2 821,223
10 ^{ème} cas	31-juil.-11	18 930,113	4 207,103	1 148,412
11 ^{ème} cas	31-juil.-11	27 991,853	2 152,860	0,000
12 ^{ème} cas	30-sept.-12	8 353,449	954,684	0,000
13 ^{ème} cas	31-oct.-12	3 494,014	8 497,664	430,968
14 ^{ème} cas	31-janv.-13	8 438,849	1 044,912	142,648
15 ^{ème} cas	28-févr.-13	2 416,169	1 354,210	229,790
16 ^{ème} cas	30-avr.-13	22 643,703	3 321,347	1 399,184
17 ^{ème} cas	30-sept.-13	20 828,811	2 035,716	1 441,098
18 ^{ème} cas	30-sept.-13	16 597,853	1 538,132	1 062,868
19 ^{ème} cas	31-oct.-14	39 313,510	4 071,426	2 680,374
Totaux		321 710,921	13 274,937	

Nb : Les créances déchues au 31/10/2010 et au 31/12/2011 ont été récupérées en totalité au cours de l'exercice 2014 pour un montant de **11 584,620** dinars.

De même, un recouvrement partiel sur les créances déchuës de **8 449,401** dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2014.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	¹ Taux de provision
Créances Déchuës	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence aux placements effectués sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve.

Le solde de ce poste s'élève à **2 182 462,497** dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-14
BTA 5,5% Octobre 2018	250	246 050,000	3 126,715	249 176,715
BTA 5,5% Octobre 2018	1	976,200	12,507	988,707
Total		247 026,200	3 139,219	250 165,422

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Valeur au 31-12-14
BTZ 11 Octobre 2016	2 151	1 500 107,400	1 932 297,075
Total	2 151	1 500 107,400	1 932 297,075

Total Global	2 182 462,497
---------------------	----------------------

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2014 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **220 275,348** dinars, réparti comme suit :

Libellé	2014	2013
Retenue à la source	33,920	35,801
Recouvreur	220 241,428	260 620,795
TOTAL	220 275,348	260 656,596

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds communs de créances au 31-12-2014 et réparti comme suit :

Libellé	2014	2013
Compte d'Accueil	639,493	672,191
Compte de Réserve	453,936	453,936
TOTAL	1 093,429	1 126,127

¹ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

1.2- Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation cumulé de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation cumulé atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2014 et qui s'élève à cette même date à **911 106,172** dinars.

Solde de Liquidation cumulé de l'Exercice	2014	2013
	911 106,172	810 191,820
Solde de liquidation de départ	810 191,820	707 714,465
Variation du Solde de liquidation	100 914,352	102 477,355

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant du Capital Restant Dû des parts au 31-12-2014 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2014 relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2015 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus.

Libellé	2014	2013
Parts Prioritaires P2	4 111 750,000	5 833 040,000
Parts Spécifiques S	1 027 937,500	1 458 260,000
Part Résiduelle	1 518 711,211	1 518 711,211
Intérêts courus	55 168,334	93 300,533
TOTAL	6 713 567,045	8 903 311,744

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2014.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 374,224** dinars et représente 2% du Capital Restant Dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le fonds communs de créances à la date de sa création.

L-5/ Crédoeurs divers et autres passifs

Ce poste englobe les charges que supporte le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	2014	2013
Frais Recouvreur	5 335,664	7 071,073
Frais Gestionnaire	5 335,664	7 071,073
Frais Dépositaire	667,288	884,156
Commission de Notation	11 000,000	11 000,000
Charge à payer	5 167,344	5 189,080
Intérêt échus en impayés	19 383,073	14 462,066
Total	46 889,033	45 677,448

Notes sur le Tableau de Formation du Solde de Liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à **100 914,352** dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	2014	2013
Intérêts Bruts sur créances titrisées	595 607,733	781 796,193
Variation nette TMM	(28 626,900)	(67 369,676)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	2 355,204	3 950,851
Dotation aux provisions sur créances nettes	(24 928,875)	(53 308,845)
Total	544 407,162	665 068,523

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **475 689,081** dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	2014	2013
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	298 620,000	392 046,666
Intérêts Bruts parts spécifiques S	87 060,833	114 981,667
Intérêts Bruts Part résiduelle	90 008,248	65 952,733
Total	475 689,081	572 981,066

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	2014	2013
Revenus nets sur le compte d'Accueil	14 390,066	15 258,700
Revenus sur le compte de réserve	115 992,675	115 508,700
Agios Créiteurs	48,323	59,471
Total	130 431,064	130 826,871

S-4/ Opérations de Gestion

Ses opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2014 et détaillée comme suit :

Libellé	2014	2013
Commission Recouvreur	36 476,230	47 221,999
Commission gestionnaire	36 476,230	47 221,999
Commission Dépositaire	4 561,075	5 904,449
Charges diverses	20 318,695	19 858,133
Autres Charges d'exploitation	402,563	230,393
Total	98 234,793	120 436,973

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté dans le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50 019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	2,7 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	342,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,41%
TAUX PONDERE	8,21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars.

Les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711,211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie².
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques³.

² Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

³ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Présentation des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage⁴ des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage de 44%, suivi en deuxième position par les banques avec 36%.

Ci-après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	Par catégories d'Investisseurs	Par type de Parts		
	% de détention	P1 *	P2	S
OPCVM	44,00%	-	55,00%	0,00%
Banques	36,00%	-	30,00%	60,00%
Assurances	20,00%	-	15,00%	40,00%
Société d'investissement	0,00%	-	0,00%	0,00%
Autres	0,00%	-	0,00%	0,00%
TOTAL	100%	-	100%	100%

* Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé suite à l'amortissement complet de la part P1, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du Capital Restant Dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an. Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de l'ensemble des intervenants :

Les commissions nettes en dinars	15-févr.-14	15-mai-14	15-août-14	15-nov.-14	Cumul
Société de gestion	9 016,061	8 189,845	7 935,661	7 338,581	32 480,148
Recouvreur	9 016,061	8 189,845	7 935,661	7 338,581	32 480,148
Dépositaire	1 127,358	1 024,080	992,307	917,760	4 061,505
TOTAL	19 159,480	17 403,770	16 863,629	15 594,922	69 021,801

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2014, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, à des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de **347** créances pour un Capital Restant Dû de **6 234** milles dinars soit un amortissement de 87.54% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.61%⁵.

⁴ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

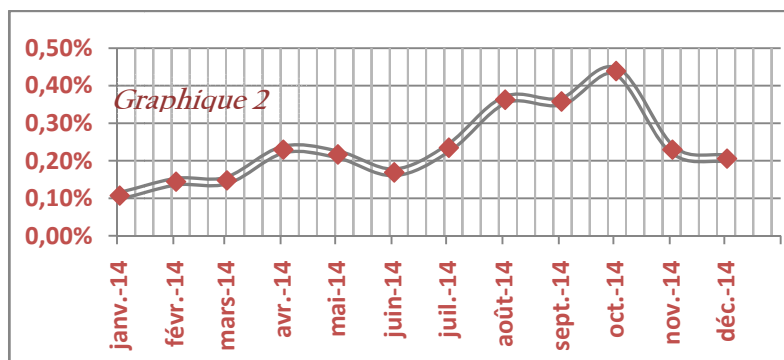
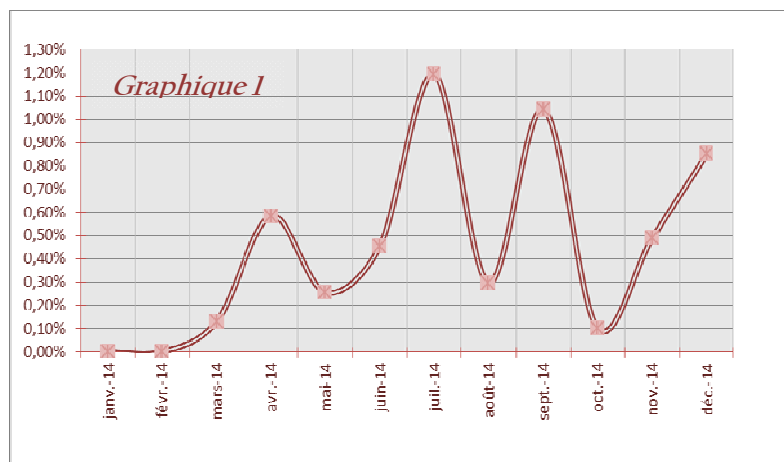
⁵ Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Décembre 2014.

A cette date, la durée de vie moyenne pondérée résiduelle des créances détenues par le fonds est de 50 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2014 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2014	405	8 257	0.00%	0.14%
Février 2014	405	8 100	0.00%	0.15%
Mars 2014	400	7 938	0.13%	0.23%
Avril 2014	395	7 740	0.58%	0.22%
Mai 2014	390	7 571	0.26%	0.17%
Juin 2014	384	7 389	0.45%	0.23%
Juillet 2014	371	7 157	1.19%	0.36%
Août 2014	370	6 995	0.30%	0.36%
Septembre 2014	364	6 782	1.04%	0.44%
Octobre 2014	359	6 596	0.10%	0.23%
Novembre 2014	353	6 424	0.49%	0.21%
Décembre 2014	347	6 234	0.85%	0.37%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (**Graphique 1**) et des taux des impayés (**Graphique 2**) se présentent comme suit :



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

➔ Le remboursement anticipé total de l'année est de l'ordre de 376 mille dinars soit 0.75% du montant du CRD initial des créances.

Par ailleurs le taux des impayés cumulés a atteint son maximum en Septembre 2014 soit un montant cumulé de 30 mille dinars pour un taux de 0.44%, cependant, ce taux reste confiné dans des limites confortables.

C. INDICATEURS DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	30/04/2006	31/12/2014	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 019	6 234	43 785	87.54%
Nombre de prêts	1592	347	1245	-617 prêts remboursés par anticipation dont le CRD global est de l'ordre de 8 998 mille dinars soit l'équivalent de 17.99% du CRD initial. - 29 créances déchues. - 599 créances échues.

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelles selon le détail ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires et subordonnées perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

Données unitaires :

Parts Prioritaires P1 :

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

Parts prioritaires P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/14	5,93%	583,304	43,668	460,364	8,840	7,072
15/05/14	5,91%	539,636	40,808	501,172	7,885	6,308
15/08/14	6,02%	498,828	46,674	547,846	7,674	6,139
15/11/14	6,13%	452,154	40,979	588,825	7,083	5,666

Parts subordonnées S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/14	6,93%	583,304	43,668	460,364	10,330	8,264
15/05/14	6,91%	539,636	40,808	501,172	9,219	7,375
15/08/14	7,02%	498,828	46,674	547,846	8,949	7,159
15/11/14	7,13%	452,154	40,979	588,825	8,239	6,591

Part Résiduelle :

	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/14	1 518 711,211	25 725,798	20 580,638
15/05/14	1 518 711,211	36 931,263	29 545,010
15/08/14	1 518 711,211	11 147,457	8 917,966
15/11/14	1 518 711,211	33 354,262	26 683,410

Données Globales :

	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	5 833 040	1 458 260
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	1 721 290	430 322
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	4 111 750	1 027 938

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2014, le fonds de réserve reste plafonné.

F. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2014, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties constituées selon les événements ci-après:

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2008	Récupération partielle **
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	
	30/09/2009	Récupération partielle **
2010	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	31/10/2010	Récupération totale *
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	Récupération partielle **
	31/12/2011	Récupération totale *
2012	30/09/2012	Récupération partielle **
	31/10/2012	Mise en jeu de garantie réelle

2013	31/01/2013	Récupération partielle **
	28/02/2013	Mise en jeu de garantie réelle
	30/04/2013	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2013	
	30/09/2013	
2014	31/10/2014	Garantie en attente de mise en jeu

* : totalisant 11 584,620 dinars.

** : totalisant 8 449,401 dinars.

G. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

A la date du 31 Décembre 2014, la notation des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation et ce, depuis Mars 2013.

Notation des parts	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014
Parts Prioritaires P2	A2.tn	A2.tn
Parts Subordonnées S	Baa2.tn	Baa2.tn

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du FCC BIAT-CREDIMMO 1 disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS :

A la date du 31 Décembre 2014, le Fonds Commun de Créance FCC BIAT-CREDIMMO 1 dispose d'une seule part cotée et séjournée à la Cote de la Bourse, à savoir la Part Prioritaire P2 qui est égale à son encours arrêté à la date d'inventaire à 411,175 DT.

Quant à la Part Prioritaire P1, elle est totalement amortie depuis le 15 Février 2012.

Ci-après un état récapitulatif de la cotation et l'amortissement des parts émises par le FCC BIAT-CREDIMMO 1.

Part	Date de Cotation	Cotée	Amortie
Parts Prioritaires P1	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P2	05 Janvier 2009	Oui	Non

Aucune transaction n'a été constatée pour la part prioritaire P2 depuis leur date de Cotation jusqu'au 31-12-2014.

J. ANALYSE DETAILLEE DU RESULTAT :

Le solde de liquidation est assimilé au Résultat de l'Exercice, il est la différence entre les opérations sur les créances titrisées majorée des produits nets sur les placements (Revenus) et les Opérations sur les parts émises en sus des opérations de Gestion (Charges).

Les opérations sur les créances titrisées englobent les recouvrements des créances en principale et en intérêt y compris les pénalités de retard et qui inscrivent un montant total de recouvrement de 569 336,037 DT, duquel on déduit la dotation de l'exercice 2014 pour une valeur de 24 928,875 DT ; soit un total des opérations sur les Créances de 544 407,162 DT contre 665 068,523 DT en 2013, soit une baisse de 18,14%.

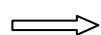
Quant aux Produits nets sur Placements, ils réalisent une diminution de l'ordre de 0,30% par rapport à l'année écoulée en affichant un montant de 130 431,064 DT contre 130 826,871 DT en 2013.

Soit un Revenu total de **674 838,226 DT**

Les Opérations sur les parts émises sont composées uniquement des intérêts sur les parts qui totalisent un montant de 475 689,081 DT en 2014 contre 572 981,066 DT en 2013, soit une baisse de 16,98%.

Quant aux Opérations de Gestion, elles englobent les diverses commissions acquittées par le FCC BIAT-CREDIMMO 1 pour couvrir les charges du Gestionnaire, Recouvreur et Dépositaire ainsi que les charges diverses relatives aux paiements des Intermédiaires tel que l'agence de Notation Moody's et le CMF ; Cette rubrique affiche un total de 98 234,793 DT contre 120 436,973 DT en 2013, soit une baisse de 18,43%.

Soit un total de Charges de **573 923,874 DT**



Solde de Liquidation de l'Exercice 2014 : **100 914,352 DT**